

Vers le création d'un site de distribution commerciale dédiée aux labels en libre diffusion

Brève

Posté par: Michel Elie

Publiée le : 5/5/2007 16:40:19

L'OUI traite essentiellement des usages à forte valeur ajoutée sociale ou sociétale. Ceci ne signifie pas que certains ne puissent avoir un but commercial : ainsi par exemple des usages qui contribueraient au développement du commerce équitable ou de la diffusion commerciale d'oeuvres sous licence creative commons.

Voici par exemple une initiative à laquelle nous souhaitons le succès :

"Dans ce désormais vaste monde de la musique libre, nous avons choisi de prendre le modèle à rebrousse poil, et de créer un site de distribution commerciale dédié aux labels en libre diffusion. Nous venons de lancer la version beta, et cherchons donc des labels pour étoffer le catalogue. Misant sur une répartition particulièrement attractive pour les ayants-droits , nous savons qu'il va falloir un long moment pour "éduquer" les mélomanes à soutenir la création par l'achat, ce qui nous parait la plus grande preuve de reconnaissance pour les créateurs.

Pragmazic [[url=http://www.pragmazic.net/bin/faq.php?n=22](http://www.pragmazic.net/bin/faq.php?n=22)] distribue des FLAC, des WAV, des CD (le cas échéant) et tout autre article que vous auriez à proposer (DVD, T-shirts, ...).

Ce portail est complémentaire mais détaché de Dogmazic, le site de l'Association Musique libre. Il remplace donc musique-libre.org. qui garde évidemment un caractère associatif et communautaire."

Message du 18/04/2007 de mr_ersatz@dogmazic.net sur la liste cc-fr@lists.ibiblio.org